

SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12 juillet 2004

Vœu déposé par
Jean Brafman, Daniel Davisse, Pierre Mansat

relatif au
« RENFORT DE L'OFFRE DE LA LIGNE 12 DU METRO »

Vœu :

« Le Conseil d'administration du STIF, réuni en séance plénière le 12 juillet 2004, prend acte des conditions de renforcement de la ligne 12 du métro et des raisons qui les déterminent, tout en regrettant le retard apporté au prolongement vers Aubervilliers.

Les mêmes contraintes affectant la ligne 13, notamment à partir de Saint-Lazare, et conduisant à une surcharge considérée comme très problématique, voire insupportable, demande est faite à la RATP, en urgence, de présenter un projet d'amélioration dans les plus brefs délais fondée sur une modernisation et une restructuration lourde de la ligne - notamment son dédoublement en continuité avec la ligne 14 et son prolongement vers Stains - au delà du seul dispositif Ouragan prévu dans quelques années. »

Exposé des motifs :

Le voeu se suffit à lui-même

Jean Brafman

